

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON-DE-BEAUCE

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce tenue le 27 septembre 2021, 19h00 au 127-A, 1^{re} Avenue Sud à Saint-Gédéon-de-Beauce.

Sont présents : M. Christian Bégin, conseiller siège 1 M. Claude Deblois, conseiller siège 2
M. Germain Fortin, conseiller siège 3 M. Claude Lachance, conseiller siège 4
M. Alain Nadeau, conseiller siège 5 M. Rémi Tanguay, conseiller siège 6

Monsieur Alain Quirion, président d'assemblée constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Madame Erika Ouellet, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1 Renonciation à l'avis de convocation

2021-09-299 Considérant l'article 157 du code municipal qui permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Claude Deblois il est résolu de renoncer à cet avis de convocation.

Adoptée à l'unanimité

2 Ouverture de la séance

Monsieur Alain Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil. (20h10)

2021-09-300 **3 Adoption de l'ordre du jour**

Considérant que tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que monsieur le maire en fait lecture au bénéfice de l'auditoire;

1. Renonciation à l'avis de convocation
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et approbation de l'ordre du jour
4. Directive de changement 3
5. Embauche Pascal Langlois
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2021-09-301 4. **Directive de changement 3**

Attendu qu'il a dépôt de la directive de changement numéro 3 pour le chantier de la réfection de la rue de l'Église effectuée par R.J. Dutil Inc. au montant de 32 955.63 \$;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu;

Que le conseil retient l'offre de service de Bonair SD afin de procéder à l'installation d'une chaudière électrique au coût de 23 300 avant taxes;

Adopté à l'unanimité

2021-09-302 5. **Embauche Pascal Langlois journalier opérateur - déneigement**

Attendu qu'il y a un poste de journalier opérateur – déneigement de vacant;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin, il est résolu;

Que le conseil procède à l'embauche de monsieur Pascal Langlois en tant que journalier opérateur - déneigement à l'horaire d'hiver, selon les modalités de la convention collective en vigueur au taux d'hiver 2021.

Adopté à l'unanimité

6. **Période de questions**

2021-09-303 7. **Levée de l'assemblée**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu de lever la séance. (20h24)

Adopté à l'unanimité

Président :

Je, Alain Quirion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Directrice générale :